



Pas de prise en charge suite vol de voiture

Par **Fred24**, le **08/09/2011** à **12:48**

Bonjour,

Mon véhicule a été volé avec les clefs. Les clefs se trouvaient sur mon bureau avec la porte entrouverte.

Mon bureau est privé et aucun client n'est amené à y pénétrer (je travail dans un hotel).

Mon assureur ne veut rien savoir car il n'y a pas eu d'effraction (vitre, porte ou violence envers moi). Il y a t-il possibilité de mettre la pression sur l'assureur pour lui faire constater que c'est bien un vol et non une arnaque à l'assurance sachant qu'une plainte a bien été effectué auprès de la gendarmerie et que je possède des documents (notamment de ma banque) pour l'opposition de ma carte bancaire.

En vous remerciant de votre réponse

Bonne journée

Cordialement

Par **gribouille**, le **08/09/2011** à **14:32**

Bonjour

Si votre contrat d'assurance automobile ne comprend pas la garantie "vol avec substitution de clés".

il est normal que votre assureur ne peut vous garantir.

La garantie vol de bas précise bien qu'il faut qu'il y ai effraction pour que le vol soit couvert.

Une pression quelconque ne servira à rien.

Bonne journée